



Un syndicat 100 % Crédit Agricole le syndicat propre à notre entreprise

Négociation Annuelle Obligatoire 2025

Plate-forme revendicative du SNIACAM PCA

Dans un contexte économique où le coût de la vie augmente de manière significative, le SNIACAM PCA propose une série de mesures pour garantir une amélioration réelle et durable du pouvoir d'achat et des conditions de travail des agents du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur.

Nous sollicitons donc la Direction pour l'année 2025, **pour une négociation prioritaire sur les mêmes mesures demandées par le SNIACAM PCA pour l'année 2024 :**

- Revalorisation de la pesée CPART pour dynamiser l'attractivité du métier :

Augmenter d'une pesée les CPART permettrait de reconnaître l'évolution des responsabilités et la charge de travail accrue du métier en renforçant l'attractivité de ces postes. Cette revalorisation contribuerait aussi à stabiliser les équipes et à limiter le turnover.

- Progression Automatique de la Position Personnelle :

Augmenter le niveau de Position Personnelle pour tous les agents ayant 3 ans d'ancienneté dans leur poste offrirait une reconnaissance de l'expérience acquise par les agents, en assurant une progression salariale cohérente.

- Revalorisation des Rémunérations Annexes :

Augmenter les avantages comme le supplément familial, l'indemnité de résidence, prime de transport, les tickets restaurant et divers autres (médailles, pneus neige, etc.) jouent un rôle crucial dans le pouvoir d'achat global des agents. Leur revalorisation permettrait de compenser une partie de la hausse des coûts de la vie tout en améliorant les conditions de vie des salariés.

- Fin de l'absorption des RCI en cas d'évolution de la pesée d'emploi :

L'absorption des RCI lors d'une évolution de pesée d'emploi est toujours mal vécu par les agents. Supprimer cette mesure permettrait de fidéliser les agents en améliorant leur satisfaction.

- Extension du forfait horaire à d'autres métiers spécialisés :

Étendre le forfait horaire à d'autres métiers spécialisés comme celui de CGP, métiers d'animateur... offrirait plus de flexibilité permettant ainsi de mieux répondre aux attentes des agents et de la clientèle.

- Congés pour garde d'enfant malade :

Accorder 3 jours ouvrés rémunérés par an pour la garde d'enfant malade répondrait aux besoins des familles et offrirait un soutien essentiel aux agents-parents. En réduisant le stress lié à la gestion des imprévus familiaux, elle pourrait également contribuer à une meilleure productivité.

- Modification de l'Assurance Décès Invalidité (ADI) :

Remplacer l'ADI prêt Habitat par une ADE pour tous les agents, basée sur le capital restant dû afin de réduire l'échéance de celle-ci pour améliorer le pouvoir d'achat des agents.

- Réduction de -30% sur tous les Produits et Services Crédit Agricole :

Appliquer une réduction de 30 % sur l'ensemble des produits et services Crédit Agricole pour les agents renforcerait le sentiment d'appartenance des agents tout en leur permettant de bénéficier d'une meilleure gestion de leurs finances personnelles.

- Paiement du 13e mois sur le salaire de novembre :

Payer le 13e mois en même temps que le salaire de novembre offrirait un meilleur soutien financier aux agents pendant la période des fêtes. Le salaire de décembre serait payé le 25, comme tous les mois, évitant une période de 40 jours sans salaire.

Ces revendications sont conçues pour apporter une amélioration tangible aux conditions de travail et au pouvoir d'achat des agents du Crédit Agricole PCA. En agissant sur ces leviers, la Direction contribuerait à fidéliser les talents, renforcer le bien-être au travail, et améliorer la productivité en répondant aux attentes actuelles des agents.

Le SNIACAM PCA reste à disposition pour engager un dialogue constructif et trouver des solutions pérennes pour l'année 2025.

Le 18 novembre 2024

Le Bureau du SNIACAM PCA

Guillaume DUPIC ☎ 06.19.40.41.91 Conseiller Particulier (83)	Emmanuelle RINCK ☎ 06.58.86.71.41 Analyste Comptable et Fiscale (06)
Patrick QUESADA ☎ 06.51.61.37.63 Assistant Pôle Entrepreneurs (83)	Jean-Christophe GIORGI ☎ 06.11.43.51.55 Conseiller Commercial (06)
Yann MERENS ☎ 06.77.43.64.63 Assistant Pôle Entrepreneurs (83)	Franck ABLARD ☎ 06.35.56.90.02 Chargé d'activités développement Ressources Internes (83)

Ils partagent totalement votre quotidien.

LE SNIACAM, VOTRE PARTENAIRE DE VIE PROFESSIONNELLE !